

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: (7): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 7 (1881.)

Question des fortifications

Sur ce sujet, nous avons trois nouveaux documents à enregistrer.

En premier lieu une conférence de M. le colonel Wieland, de Bâle, instructeur d'infanterie du VIII^e arrondissement, donnée il y a une quinzaine, à la Société des officiers de Coire. Il était venu beaucoup d'auditeurs du dehors pour entendre cette conférence, qu'on savait devoir être contre les fortifications, ce qui est, dit le *Freie Rhätier*, l'expression de l'opinion du pays. Le même journal donne le résumé ci-après de l'exposé fait à cette séance.

Pour faire respecter notre neutralité, a dit le conférencier, nous avons notre armée.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans toutes les brochures, il n'est parlé que du danger venant de France, pendant que l'histoire dit assez que l'Allemagne est capable d'agir sans aucune espèce d'égards vis-à-vis de nous.

Voilà pourquoi nous aurions besoin de fortifications au nord aussi bien qu'à l'ouest. Les fortifications construites par la France à sa frontière ont un caractère purement défensif; elles nous montrent que la France admet la possibilité à une armée allemande de passer sur une armée suisse battue pour pénétrer en France.

Le colonel Wieland a critiqué le système du colonel Rothpletz, qui serait absolument superflu, deux excellentes routes étant ouvertes à la France pour atteindre Huningue sans passer sur sol étranger; il serait incompréhensible qu'une armée française choisit la plus longue pour se faire encore un ennemi de plus.

Le colonel Wieland admettrait, par contre, l'éventualité de fortifier le point de jonction des lignes ferrées à Olten-Brugg, ce qui ne s'accorderait guère avec les idées émises plus haut. Il croit que, par ce moyen, on pourrait retenir pendant trois semaines une armée ennemie d'invasion, qu'ainsi notre but serait rempli, et notre neutralité sauvegardée.

Si on parle de fortifications, il faut aussi penser au sud et fortifier Bellinzzone contre les annexionnistes italiens.

Le conférencier dit qu'il importe avant tout de penser à notre armée, et si les finances permettent de faire quelque chose de plus, il n'est pas hostile aux fortifications; mais 40 millions sont insuffisants, même dans le sens d'un système réduit, et dans cette somme, les pièces de position et les troupes de garde ne sont pas comprises.

Il conteste que des forteresses soient nécessaires pour couvrir notre mobilisation. La Suisse, au contraire, peut mobiliser très rapidement.

M. le colonel Wieland repousse l'idée de créer un camp retranché central, ce qui est évidemment un préjugé de l'honorable colonel, ainsi que les arguments qu'il lui oppose. Il dit, par exemple, que,